

Berne
30.04.2019

**Prise de position:
Vote du 19.5.2019 sur la loi fédérale du 28 septembre
2018 relative à la réforme fiscale et au financement de
l'AVS (RFFA)**

La CI Commerce de détail soutient le projet AVS et fiscalité (RFFA).

L'acceptation de la fiscalité suisse des entreprises à l'échelle internationale est capitale pour la préservation de la place économique nationale. Du point de vue de la CI Commerce de détail, la partie du projet consacrée au droit fiscal présente les conditions-cadres idéales au développement du système fiscal des cantons.

Le rattachement à l'AVS est un compromis politique, puisque des réformes sont également nécessaires dans le domaine du système social. La CI Commerce de détail soutient cette solution de compromis adoptée par le Parlement. En effet, l'économie suisse a un besoin urgent de cette réforme qui contribuera à assurer le financement de l'AVS.

Contact en cas de questions:

Patrick Marty, responsable secrétariat et service de presse

+41 31 313 33 35

info@igdetailhandel.ch

Avec nos meilleures salutations,



(Hier klicken und Unterschrift einfügen)

(Hier klicken und Unterschrift einfügen)

(Hier klicken und Name eingeben)

(Hier klicken und Name eingeben)

(Hier klicken und Funktion IG Detailhandel eingeben)

(Hier klicken und Funktion IG Detailhandel eingeben)

(Hier klicken und Funktion eingeben)

(Hier klicken und Funktion eingeben)